L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES
NATURA 2000

Site Natura 2000 : Tourbière et lac de Lourdes FR7300936

COMITE DE SUIVI N°28

18/12/2024, 14h00

Présentiel, maison de la sismicité à Lourdes

Relevé de décisions

Prénom, NOM	STRUCTURE	FONCTION	PRESENCE
Vincent BONEU	Région Occitanie	Chargé de projet Natura 2000	Présent
Philippe BRICAULT	Nature en Occitanie	Bénévole	Présent
Camille CHIRAY	PLVG	Chargée de mission Natura 2000	Présente
Christelle DEJEANNE	DDT65	Chargée de mission biodiversité	Présente
Jérôme DESJOUIS	Indépendant	Eleveur de vaches Lourdaises	Présent
Coraline FILLET	AREMIP	Chargée d'études	Présente
Philippe FRANÇAIS DEMAY	DDT65	Responsable bureau biodiversité chasse et forêt	Présent
Alain HAURET-CLOS	AAPPMA Les pêcheurs Lourdais	Secrétaire	Présent
Bruno LABAT	CD65 service environnement	Technicien CATER	Présent
Hugues LECHENNE	CBNPMP	Chargé de conservation	Présent
Thierry PLANET	Saint-Hubert-club-Lourdais	Secrétaire	Présent
Cécile PREVOST	Ville de Lourdes	Présidente du Comité de Pilotage du site	Présente - visio
Pierre PUJOS	ECR environnement	Chargé d'études	Présent
Audrey RATIE	CEN Occitanie	Chargée de mission	Présente
Quentin SAVENIER	ECR environnement	Chargé d'affaires	Présent
Hélène SAZATORNIL	PLVG	Directrice service GeMA	Présente
Clémence TREMOSA	O2Lourdes Paddle-Rafting – EKCL kayak Club Lourdais	Gérante – Secrétaire	Présente
Pauline APECHE	Sous-Préfecture des Hautes-Pyrénées	Assistante du sous-préfet	Excusée
André LATAPIE	FDSEA65	Représentant	Excusé
Béatrice LONCAN	CA65	Conseillère Territoire & Biodiversité	Excusée
Emilie MANSANNE	Ville de Lourdes	Responsable du service Transition Ecologique et Risques Majeurs	Excusée
Angélique MASSON	Agence de l'Eau Adour Garonne	Chargée d'intervention espace rural	Excusée
Isabelle PELIEU	Département		Excusée
Fabien TULEU	Sous-Préfecture	Sous-Préfet des Hautes-Pyrénées	Excusé
Office Français de la Biodiversité			Excusé

PJ : Présentation PowerPoint diffusée en séance.

SOMMAIRE

1 Suivis réalisés sur le site 4
1.1 S1 : Suivi quantitatif de l'eau 4
2 Gestion du site 5
2.1 CR1-CR3-CR4-DC4 : Mise à jour des fiches actions 5
2.2 CR11 : Lutte contre les espèces exotiques envahissantes 5
2.2.1 Lutte contre le Raisin d'Amérique 5
2.2.2 Lutte contre la Spirée du Japon 6
3 Informations diverses 6
4 Programme d'actions prévisionnel 2025 7
4.1 Gestion 7
4.2 Suivis/études 7
4.3 Animation et communication 7
5 Annexe 8

INTRODUCTION

Mme PREVOST Présidente du Comité de Pilotage introduit la séance.

Mesdames et messieurs les représentants de l'Etat, de la Région, du département,
Mesdames et messieurs les partenaires associatifs.

Remerciements pour votre présence cet après-midi, qui montre chaque année un peu plus votre implication dans la gestion du site de la Tourbière et Lac de Lourdes.
La gestion du site de la Tourbière et du lac de Lourdes est, on le sait toujours plus complexe, par la variété des acteurs et la fréquentation du site et je commencerais par exprimer toute ma reconnaissance à VOUS TOUTES ET TOUS, L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES.
Sans oublier le PLVG, notre structure porteuse de permettre la continuité de la dynamique d'animation du site Natura 2000.
Je remercie en particulier Camille Chiray, pour le travail remarquable que vous allez découvrir cet après-midi, lors de la présentation du bilan des actions qui vous seront détaillées.

Comme toujours, j'aime replacer Notre site Natura 2000 dans son contexte car au final, l'écosystème de la terre fait que, l'écosystème du vivant ne peut fonctionner que dans son ensemble.
L'année 2023 rappelez-vous s'était ouverte sur la prise de conscience à large échelle de notre vulnérabilité face aux **dérèglements** climatiques.
2024 s'achève avec la palme de l'année la plus chaude jamais observée (idem 2023).
2024, C'est aussi celle d'une demande record de charbon (Mediapart 18/12, confirmant la difficile bifurcation d'un système à la déroute.
2024 est aussi celle des catastrophes climatiques **extrêmes** avec l'apparition de la couleur violette dans l'échelle des alertes météo : la Dana de Valencia le 29/10/24, puis le Cyclone Chido à Mayotte pour ne citer que les plus proches nous, dans le temps et dans l'espace, les plus dramatiques en cette fin d'année 2024. Ces catastrophes qui ouvrent la voie à une nouvelle forme de solidarité face aux impréparations des systèmes de gouvernance. La ville de Lourdes qui a souhaité contribuer grâce à l'attribution exceptionnelle d'aide financière aux territoires endeuillés. Antonio GUTIEREZ demandait "Unissons-nous plutôt que de nous combattre pour relever nos défis communs"
Enfin 2024, le rôle de facteur humain est considéré dans l'appréhension des risques (vulnérabilité sociales) et la reconnaissance de la responsabilité humaine dans la génération de ces phénomènes. Et en 2024, on commence enfin à considérer les conséquences écologiques de ces catastrophes souvent négligées, non classées prioritaires et pourtant…

Enfin, notre Copil coïncide symboliquement chaque année avec La COP16 biodiversité à Riyad, en Arabie saoudite, dont le thème central était la Désertification. Elle s'est achevée sans parvenir à un accord sur la mise en place d'un protocole contraignant sur la sécheresse. Après la COP16 Biodiversité et la COP29 Climat, c'est encore un échec pour la diplomatie environnementale.
On le sait, l'adaptation des pratiques aux bouleversements climatiques, est l'affaire de tous et ça se passe sur nos territoires de vie. La nécessité de proposer des schémas de relèvement lors du passage de phénomènes extrêmes est de la responsabilité des élus locaux d'abord, mais aussi de tous les acteurs vivant sur territoire. Je souhaite que notre site intègre cet élément dans sa gestion.
Nos 86 ha de milieu humide et aquatique Natura 2000, concentrent tous nos efforts et notre attention déterminée pour la préservation de ces richesses du vivant dans un contexte de mutation des conditions de vie.

Notre territoire qui nous permet d'expérimenter **grandeur nature** des liens attentifs aux milieux naturels, avec vous tous, chacun avec son enjeu à lui : loisir, naturalisme, sciences, éducation, hydrologie... Tous nous partageons l'amour du site et la conscience de notre responsabilité. Le bilan des actions 2024 qui vont vous être présentées en détail par Camille et les intervenants vous le démontreront.
La valorisation grâce à de nouvelles actions de communication permettant de faire connaître le site et c'est essentiel car pour protéger il faut d'abord aimer.
Dérèglements climatiques qui n'épargnent pas les site tourbeux et espèces associées, et c'est le cas, je ne vous apprends rien pour notre papillon remarquable : le Fadet de Laîches en 2024, dont l'absence a été pour la première fois enregistrée.
J'insiste un peu lourdement chaque année sur une vulnérabilité qui est bien une richesse ; la richesse des sites Natura 2000, le cœur de cette assemblée qui nous réunit, le fondement d'un monde sensible prêt à faire face à l'avenir inconnu qui se dégrade, sur les bases de **l'attention** et de la **résistance**.
Mais je pense sincèrement que la résistance doit aussi se muscler de pratiques plus volontaristes, et participatives, à un moment où nos moyens financiers de l'état, de la région, sont toujours plus contraints. Nous devons créer de la ressource à notre « petite échelle », car nous vivons cette responsabilité de poursuivre nos efforts et notre engagement pour la préservation de ces richesses écologiques.

Actualités Mairie de Lourdes :

- Bureau d'études mandaté par la Mairie de Lourdes, pour proposer une opportunité de gestion du site dans sa globalité. Il s'agit de dresser un inventaire du site au jour J et d'établir les conditions à remplir pour d'éventuels porteurs de projet intéressés pour développer une activité sur le site. L'intégration des études Natura 2000, serait plus que bienvenue, en particulier celles sur l'eau (quantitatives et qualitatives) pourront alimenter la définition du cahier des charges. En effet, dans les périodes estivales et caniculaires, le lac accueille un nombre important de visiteurs, et ça ne va pas s'arrêter dans les années à venir. L'association O2 Lourdes pourra je pense vous le confirmer.
- Transition majeure en 2024 : l'abandon de l'activité du golf, sur plus de 60ha en bordure directe de notre site Natura 2000. L'équipe municipale a suivi cette proposition d'assurer l'entretien avec du pâturage ovin.
- Nous reconduirons cette pratique 2025 (qui a un coût pour la collectivité) et soutiendrons le passage en bio du cheptel de notre éleveur partenaire, en signant un engagement de non-utilisation d'intrants chimiques pour l'activité golfique, réduites mais toujours sur le site.

Le COPIL étant ouvert je passe la parole à Camille pour le bilan 2024 et les échanges qui viendront l'enrichir.
Je vous souhaite une bonne réunion.

1 SUIVIS REALISES SUR LE SITE

1.1 S1 : SUIVI QUANTITATIF DE L'EAU

- L'identification des temps de séjour (16 mois estimé en 2024) et de taux de renouvellement (76% estimé en 2024) dans le système hydrologique du lac et de la tourbière de Lourdes permettent de voir la réactivité du système et la rémanence d'éventuelles pollutions au sein

de la nappe et du lac, sa variation interannuelle permet d'avoir une connaissance sur sa sensibilité entre années « sèches » et années « humides ».

- L'hydrogéologie du site Natura 2000 ne semble pas limitée à son seul bassin versant topographique. Cela impliquerait des circulations souterraines depuis des bassins alentours pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de la tourbière et du lac. Notamment sur la variation des flux hydrauliques et vulnérabilité du site via des apports externes.
- La connaissance du niveau de nappe (et sa variation annuelle) est à mettre en relation avec la flore présente sur le site de la tourbière afin d'identifier les périodes « sèches » (nappe en deçà du système racinaire,) et les éventuels impacts sur le développement de celle-ci et des habitats naturels.
- La qualité des eaux (conductivité/ph) permet d'identifier la flore la plus adaptée aux conditions hydrologiques et à ces variations, notamment dans le cadre de plan de gestion.

Mme CHIRAY interroge les membres du COPIL sur les possibilités, par la suite, de valorisation des données acquises.
Mme FILLET répond que le suivi notamment des débits est utile pour déceler de potentiels disfonctionnements en alimentation du site.
M. LECHENNE propose de lier les données hydro quantitatives à la cartographie des habitats et à la microtopographie avec le Modèle Numérique de Terrain (MNT) et le Light Detection And Ranging (LIDAR) pour évaluer si des corrélations peuvent être faites.
Mme SAZATORNIL rappelle qu'il y a quelques années la volonté d'ennoyer davantage la tourbière avait été évoquée pour y limiter l'installation des ligneux. Il serait pertinent de voir si cette hypothèse est démontrée sur site à l'heure actuelle, sur les zones les plus en eaux.
Mme RATIE indique la possibilité de se rapprocher du Forum des Marais Atlantiques qui a actuellement une thèse en cours sur la création d'un modèle de fonctionnement hydraulique d'une tourbière.
M. FRANÇAIS DEMAY propose de solliciter la faculté de biologie de Pau pour la réalisation d'une étude hydrologique globale ou pour quelques phases. Mme CHIRAY indique que la FAC de Pau se rendra sur le site le 2 juin 2025 pour une animation scolaire et que le sujet sera abordé à cette occasion.

2 GESTION DU SITE

2.1 CR1-CR3-CR4-DC4 : MISE A JOUR DES FICHES ACTIONS

Mme CHIRAY demande aux membres du COPIL s'il y a des volontaires pour intégrer les groupes de travail en 2025 qui permettront de mettre à jour ces fiches actions.
Membres du GT : Région Occitanie service Natura 2000, DDT65 Bureau biodiversité, Conservatoire Botanique National de Pyrénées et Midi-Pyrénées, Ville de Lourdes, AREMIP, CEN Occitanie.
La thématique du brûlage a été longuement discutée en séance. La révision des fiches actions devra aborder cet aspect.

2.2 CR11 : LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

2.2.1 Lutte contre le Raisin d'Amérique

Mme CHIRAY expose le risque de chute des épicéas attaqués par les scolytes sur les clôtures de l'enclos des chèvres et les éclaircies créées à cette occasion dans le sous-bois qui favorisent le développement du Raisin d'Amérique.

M. FRANÇAIS DEMAY indique qu'un appel à projet « France Nation Verte, rubrique renouvellement forestier » est ouvert depuis le 15 octobre 2024. Il vise à aider financièrement les propriétaires forestiers, publics et privés, à renouveler, enrichir et améliorer leurs forêts et garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique. Pour le contexte du bois du lac de Lourdes : si l'abattage des arbres est prévu par la Mairie de Lourdes, le reboisement pourrait être financé à hauteur de 100 %. Cette mesure pourrait donc permettre une concurrence pour la reprise du Raisin d'Amérique.
Mme CHIRAY transmettra l'information à la Ville de Lourdes.

2.2.2 Lutte contre la Spirée du Japon

Mme SAZATORNIL fait remarquer aux partenaires que la Spirée du Japon se développe sur la zone test d'écobuage pratiquée en 2014, l'année où les premières Spirée du Japon ont été vues sur site.

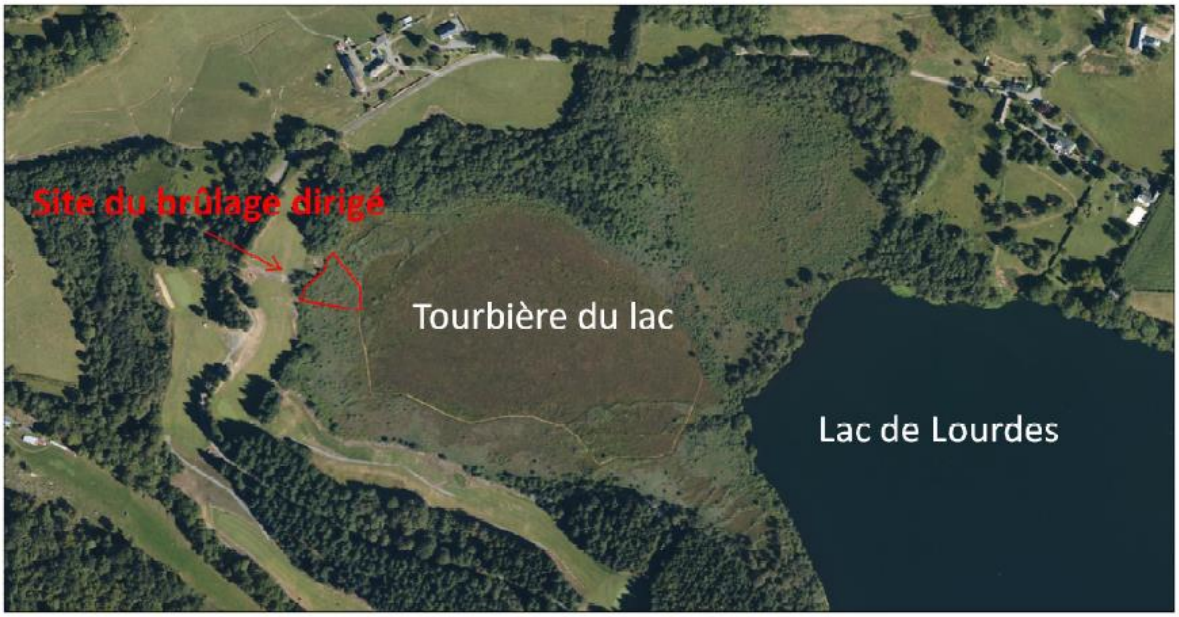

APEXE – *Analyse des effets du brûlage dirigé de la cladiaie de la tourbière du Lac de Lourdes. – Décembre 2016*

3 INFORMATIONS DIVERSES

M. THION informe qu'un cas de leptospirose a été déclaré suite à une compétition de pêche en float-tube sur le lac de Lourdes.

M. LECHENNE indique que le Conservatoire Botanique de Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) est en train de rédiger un plan d'action sur les bas marais alcalins (7230). Mme CHIRAY a été sollicitée pour un recensement des suivis réalisés.

4 PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL 2025

Programme d'actions prévisionnel validé par le Conseil Régional le 20/12/2024

4.1 GESTION

- Renouveler la gestion de la tourbière.
- Poursuivre la lutte par arrachage de la spirée du japon et reconduire le chantier d'arrachage du Raisin d'Amérique en partenariat avec l'AREMIP.
- Mettre à jour les fiches actions CR1-CR3-CR4 et DC4 selon la méthode CT88. Du temps en régie sera consacré en complément d'une prestation estimée à 5 550 € TTC.

4.2 SUIVIS/ETUDES

- Poursuivre l'étude sur les niveaux d'eau de la tourbière avec la récupération et l'analyse des données issues des sondes et les mesures de débits sur les principaux écoulements. Cette étude est estimée à 7 500 € TTC.
- Continuer la recherche du Fadet des Laîches et le suivi de la population avec la méthode des transects linéaires.
- Réaliser le suivi des habitats de reproduction du Fadet des Laîches pour évaluer leur qualité.
- M. SOULET du CEN Occitanie prépare une réponse au CSRPN pour le 1er trimestre 2025.
- Poursuivre le suivi de l'impact du pâturage en régie par l'animatrice au mois d'août.

4.3 ANIMATION ET COMMUNICATION

- Une sortie est prévue pour sensibiliser le grand public aux enjeux du site et sera animée par un prestataire externe. La prestation est estimée à 260 € TTC.
- Le partenariat avec le lycée agricole de Vic-Bigorre pour former des étudiants en BTSA GPN qui par la suite animeront des ateliers avec des scolaires sur la tourbière sera renouvelé. Deux créneaux d'animation sont prévus : les 16 et 23 mai 2024.
- Le 2 juin des étudiants de la faculté de biologie de Pau viendront visiter le site. En contrepartie d'une présentation par l'animatrice, il leur a été proposé de réfléchir à d'éventuels sujets qui pourraient être traités en partenariat pour valoriser la gestion du site.
- La conception, les graphismes la mise en page et l'impression de documents visant à informer ou sensibiliser le public sont estimés à un montant de 1 000 € TTC.

Le programme d'actions prévisionnel 2025 est validé par les membres du COPIL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

Rédaction : Camille CHIRAY, PLVG
Validation : Cécile PREVOST, Présidente du Comité de Pilotage

5 ANNEXE

PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné(e) Madame/Monsieur _____, agissant en qualité de _____, représentant l'école/établissement _____ reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du ponton d'accès permettant d'accéder à la tourbière de Lourdes (ponton destiné à l'accès des animaux en pâture).

En signant ce document, je m'engage à respecter les règles suivantes :

- Respecter les consignes dispensées par l'animateur de la sortie.
- Utiliser le ponton conformément à sa vocation et en toute sécurité.
- M'assurer que mon comportement et celui des personnes qui m'accompagnent ne mettent pas en danger ma sécurité ou celle des autres utilisateurs.

Je reconnais que le propriétaire du ponton et les responsables du site ne pourront être tenus responsables en cas d'accident, dommage matériel ou corporel lors de l'utilisation du ponton d'accès.

Il est de ma seule responsabilité de veiller à ma sécurité et celle des personnes qui m'accompagnent pendant la sortie. Je ne pourrais pas tenir le propriétaire et l'animateur pour responsables en cas d'accident, dommage matériel ou corporel lors de l'utilisation du ponton d'accès.

Fait à _____, le ___/___/_____.

Signature du représentant :